

Et Marieine Catherine pinson qui nous seigneur de Dugis
par moy. — Baptême de Dangé.

Le vingt huitième octobre mil sept cent quarante neuf a été baptisé Simon Ray, né le vingt six au village des Bouins fils légitime à gilles Ray laboureur, d'au village au marais sa femme, par son acte sienon gabillau, Marieine Marie Ray, qui nous seigneur de Dugis par moy. — Baptême de Dangé.

Le trente un octobre mil sept cent quarante neuf est né au village des Bouinieres — Eté baptisé Simon Auger fils légitime à francois auger laboureur, d'au village des Bouinieres, par son acte sienon Rivière des Bouinieres d'au village au marais qui nous seigneur de Dugis par moy. — Baptême de Dangé.